

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, L. POMMIER, M. VEAULIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), M. MONGET (pouvoir à J-F. GARNIER), J-Y. RAQUIN (pouvoir à O. FELTIN),

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2016

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Compte Administratif et Compte de Gestion 2015

Maurice BAILLON présente au conseil le compte administratif de l'année 2015, clôturé avec un excédent total (fonctionnement + investissement) de 150.639,80 €. Le conseil valide à l'unanimité le CA 2015.

#### Intercommunalité

Bernard LACOMBRE et Maurice BAILLON se sont présentés devant les Commissions Départementales de Coopération Intercommunale de la Saône et Loire et de Côte d'Or (CDCI 71 et CDCI 21) pour exprimer les motivations qui poussent la commune à demander son rattachement à la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud. La CDCI de Côte d'Or se prononcera le 17 mars. Le schéma départemental sera définitivement arrêté le 30 mars 2016 avec une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### Prolongation CDD pour employé à l'APC et divers

Le conseil décide de renouveler le contrat à durée déterminée de Monsieur Philippe THEPENIER pour une durée d'un an à compter du 28 février 2016.

Ayant épuisé ses droits de congés maladie ordinaire, Madame Sylvie WHEELER reprendra son travail à mi-temps à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Schéma Directeur d'Assainissement - Attribution de marché – Délibération

3 bureaux d'études ont répondu à la demande de Marché à Procédure Adaptée. Le conseil délibère à l'unanimité pour attribuer ce marché à la société TECTA, bureau d'Etudes basé à Beaune, répondant aux critères demandés et la moins-disante des 3 offres. Ce bureau d'études sera chargé de l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement. Durée des travaux : un an, pour un montant d'environ 29.300 € HT.

#### Acquisition de parcelles ZA « Les Plantes » - Délibération

La phase d'acquisition des parcelles débute. Un géomètre expert a délimité et renuméroté les parcelles en ZC 17 – 18 – 20 – 99 – 101 – 104 et 106. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer les compromis de ventes qui permettront à la commune de devenir acquéreur des parcelles d'une surface totale de 4,50 hectares au prix de 2 € le m<sup>2</sup> nets vendeur. Les actes de ventes seront rédigés par Maître MELIN, notaire à Chagny.

#### Maison de santé pluridisciplinaire

Les dossiers de demande des subventions ont été déposés à la Sous-Préfecture le 17 février 2016. Le coût de l'opération estimé par l'OPAC est de 758.422,34 € HT. Une consultation sera prochainement réalisée afin de nommer l'architecte en charge du projet. Un engagement sur 5 ans sera demandé à chaque professionnel de santé concerné.

### **Proposition de convention du CD71 – Assistance technique pour l'assainissement**

Le CD71 propose ses compétences pour une assistance technique liée à l'assainissement, notamment pour l'aide à la rédaction d'un RPQS (Rapport sur le prix et la qualité des services) et différentes analyses nécessitant des matériels spécifiques. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention proposée pour un montant de 0,183 €/habitant, soit 309 €.

### **P.L.U**

Le P.L.U est opérationnel depuis le 7 février 2016. Certains terrains sont désormais réputés constructibles. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer le compromis de vente du terrain situé au « Bois des Haies ». La viabilisation a été commandée.

### **ZA « Les Plantes » - Permis d'aménager - Dossier loi sur l'eau**

Le dossier Natura 2000 concernant le bassin chargé d'écrêter les eaux de pluie des 4 hectares de la zone est prêt. Il sera joint au permis d'aménager destiné aux services instructeurs.

### **PC Intermarché – CR Commission accès au handicap et Commission sécurité – DRAC**

Les dossiers « accès au handicap » et « sécurité » ont été déposés et acceptés. Le dossier DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) concernant les fouilles archéologiques a été déposé et est en attente d'un retour.

### **SIRTOM**

Le conseil a pris connaissance du compte rendu rédigé par le SIRTOM. 60 communes et 31.864 habitants sont desservies par le SIRTOM. L'objectif principal du SIRTOM est d'abaisser son taux d'enfouissement de 40 %. Un million d'euros sera investi en 2016. L'activité de compostage sera arrêtée. 37 salariés travaillent actuellement pour le SIRTOM, 2 stagiaires contrôleront les habitations qui n'ont pas eu de levée sur 2015 et rappelleront les consignes de tri aux habitants. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEMI) sera de 11.25 % pour l'année 2016.

### **Zone 30 rue du Clozeau (demande)**

21 riverains ont signé une demande de mise en zone 30 ou d'installation de ralentisseurs dans la rue du Clozeau afin de réduire la vitesse des automobilistes. Une commission se déplacera pour examiner la faisabilité. Cette rue étant une route départementale, un courrier sera adressé à la DRI afin de recueillir leur préconisation.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Bulletin municipal**

Le bulletin est en cours de rédaction. Sa distribution dans les foyers est reportée à fin mars.

### **Horaires mairie**

Depuis le 29 février, les horaires d'ouverture au public de la mairie ont été modifiés : fermeture le lundi, ouverture du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30.

### **Ecole**

Compte tenu des attentats, un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été communiqué aux équipes scolaires et périscolaires. Les enfants des écoles seront sensibilisés et effectueront des exercices d'évacuation.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Croqueurs de pommes**

Le samedi 20 février, l'association « Les Croqueurs de pommes » a réalisé une démonstration de taille d'arbres fruitiers. Elle remercie la municipalité pour l'accueil et propose une nouvelle initiation à la taille au vert des arbres courant Juin.

### **Devis taille fruitiers**

Un devis a été signé pour la taille des 18 arbres fruitiers situés sur l'esplanade Jean-Marie Desvignes pour un montant de 1.300 € HT par les Pépinières CHOUVENC d'Allerey.

### **PDIPR et vélo route**

Ce projet de liaisons pédestres et cyclables avait déjà été évoqué en 2009 mais était resté sans suite. Monsieur Michel QUINET, Maire de Saint Marie la Blanche, souhaitant relancer ce projet, a réuni le 26 février des représentants de chaque village voisin. Maurice BAILLON ayant assisté à cette réunion, informe le conseil : pour la Commune de Saint Loup Géanges, la plupart des chemins envisagés sont déjà existants et revêtus en GNT (graviers non traités). Divers axes pourraient être empruntés pour rejoindre les communes voisines : le long de la Mailleroye, les Communes, les 40 Arpents, la forêt domaniale, la voie venant de Corcelotte via l'ancienne abbaye de Maizières, etc... Des programmes d'aides et des subventions pourront financer jusqu'à 80 % du coût des études et des travaux.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Après avoir réalisé une modélisation informatique de l'incendie chez M. et Mme DA COSTA, l'expert a envoyé son compte rendu et a abouti à la conclusion que l'intervention critiquée des pompiers n'a nullement influé sur le sinistre. La décision du Tribunal Administratif devrait prochainement être connue.

A la demande de la Trésorerie, le conseil accepte à l'unanimité un abandon de créances d'un montant de 227,13 €.

Les moquettes de la salle polyvalente seront remplacées par de nouvelles pour un coût de 3.000 € HT. Le choix du conseil s'est porté sur un gris chiné référence « GREY ».

Le défibrillateur de la salle polyvalente sera prochainement révisé.

Le SYDEL demande à ce que le conseil choisisse le modèle des luminaires qui seront implantés sur la zone des Plantes. Une réponse sera faite pour la commande de luminaires identiques à ceux déjà implantés le long de la D970, et de même couleur (marron, référence RAL 8002).

La commission des Impôts se réunira le mardi 15 mars 2016 en présence du Contrôleur des Impôts. Les membres de la commission sont invités.

Les anciens volets en bois de la salle polyvalente, ayant causé de petits dégâts suite aux forts vents de février, ont été retirés. La société THUBET a été contactée pour procéder à la réparation de la vitre cassée.

Une nouvelle programmation des stations de chauffage a eu lieu pour les bâtiments alimentés par la chaudière bois (mairie, école, centre de loisirs, foyer).

Le grenier de la mairie a été entièrement nettoyé et isolé par les agents techniques. Il en sera de même pour la salle du Clozeau et le centre de loisirs sur l'année 2017.

Le dossier nécessaire à la demande de retrait de la cabine téléphonique située vers la bibliothèque a été retourné.

Un dossier d'information sur la nouvelle Loi de Finances a été reçu en mairie pour information.